



HR EXCELLENCE IN RESEARCH

MONTPELLIER,
LE 30 NOVEMBRE 2017

Le Président

LE PRESIDENT

A

AFFAIRE SUIVIE PAR :

DIRECTION DE LA RECHERCHE ET
DES ETUDES DOCTORALES

DIRECTRICE

ANNE BANCEL

+33 (0)4 67 14 30 10
anne.bancel@umontpellier.fr

163 rue Auguste Broussonnet
34 090 Montpellier

WWW.UMONTPELLIER.FR

Madame Anne-Marie MARTINEZ
IGH
141 Rue de la Cardonille
34396 Montpellier Cedex 5

OBJET : Lettre de mission

Madame,

Faisant suite à mes messages, je vous ai nommé Administrateur provisoire de l'école doctorale CBS2 par décision N° 2017-928-UM, à compter du 27 novembre 2017.

Dans ce cadre vous aurez principalement deux fonctions :

- assurer la direction de l'Ecole Doctorale pour permettre la réalisation de ses missions,
- mettre en place le nouveau conseil de l'Ecole Doctorale, en application du cadrage fixant les modalités d'élection et de nomination des membres des conseils d'écoles doctorales en cours d'élaboration et conformément à l'arrêté du 25 mai 2016.

Je suis convaincu que vous saurez mener à bien ces missions jusqu'à la désignation d'un nouveau directeur.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.


Philippe AUGÉ

PJ : Décision N° 2017-928-UM

Copie : Monsieur le Vice-Président chargé de la Recherche